

Auteur de référence

Boudon R., *L'inégalité des chances*, Paris, Armand Colin, 1972

Boudon et l'individualisme méthodologique

« Pour expliquer un phénomène social quelconque, [...] il est indispensable de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène en question, et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de l'agrégation des comportements individuels dictés par ces motivations » (Boudon, 1991)

« L'individualisme méthodologique part d'une proposition très simple, à savoir que, quel que soit le phénomène social que l'on veut étudier, et quelle que soit son échelle, ce phénomène est obligatoirement l'effet d'actions, d'attitudes ou de croyances de la part des individus. [...] L'individualisme ajoute en général d'autres postulats : notamment celui qui stipule que les actions, les croyances, les attitudes des individus sont par principe compréhensibles. » (Boudon, Leroux, 2003)

« Pour le sociologue, comprendre le comportement d'un acteur c'est donc le plus souvent en comprendre les raisons ou les bonnes raisons [...]. En ce sens et en ce sens seulement, l'on peut dire que la sociologie, ou du moins la sociologie de l'action, a tendance à souscrire au postulat de la rationalité de l'acteur social. Cela ne signifie pas qu'elle considère l'homme comme rationnel. Car elle ne traite pas de l'homme, mais de l'acteur social. Le postulat de rationalité est en d'autres termes un principe méthodologique [...] cette notion de rationalité est plus large que celle de la philosophie ou de l'économie classiques. Pour préciser les idées, disons que la sociologie traite un comportement comme rationnel toutes les fois qu'elle est en mesure d'en fournir une explication pouvant être énoncée de la façon suivante : "le fait que l'acteur X se soit comporté de la manière Y est compréhensible : en effet, dans la situation qui était la sienne, il avait de bonnes raisons de faire Y". » (Boudon, 1992)

Les trois types de rationalité selon Boudon

La rationalité **instrumentale** : choix de moyens adaptés aux objectifs.

La rationalité **cognitive** : actes basés sur une réflexion intellectuelle.

La rationalité **axiologique** : actions guidées par des principes moraux.

Les postulats de la sociologie de Boudon

Le postulat de l'**IM** : les faits macroscopiques sont le résultat d'actions individuelles reliées entre elles.

Le postulat de la **sociologie compréhensive** : analyser les actes en société consiste à comprendre le sens de ces actes selon leurs acteurs.

Le postulat de la **rationalité** : les acteurs sociaux sont des être rationnels au plan téléologique, cognitif et/ou éthique.

La **théorie des choix rationnels** ajoute trois postulats plus ou moins présents chez Boudon :

- le **conséquentialisme** : chacun agit selon les conséquences qu'il anticipe,
- l'**égoïsme** : chacun sert ses intérêts personnels ou ceux de ses proches,
- la **maximisation** : chacun tente d'optimiser le rapport coûts/avantages.

Un constat de départ : l'école peine à réduire les inégalités sociales

« L'école, en qui on avait longtemps vu un mécanisme correcteur des inégalités dues à la naissance, apparaît comme incapable de jouer le rôle qu'on attendait d'elle. »

(Boudon R., *L'inégalité des chances* [1972], Hachette Pluriel 2010, p. 29)

« Le caractère général persistant des inégalités sociales devant l'enseignement est un des faits les mieux établis de la sociologie de l'éducation. »

(Boudon R., *L'inégalité des chances* [1972], Hachette Pluriel 2010, p. 49)

Les inégalités sociales à l'école expliquées par Boudon

Dans tout système scolaire, l'individu et/ou sa famille sont appelés à prendre des décisions de survie/non-survie à un certain nombre de points du cursus, [...] tout système scolaire définit donc les alternatives « s'arrêter à ... ou non » [...]. À chaque terme d'une alternative [...] sont associés, pour chaque position sociale, un coût et un bénéfice anticipés. En outre, à chaque alternative, pour chaque position sociale, est associé un risque dont le degré varie avec les individus. [...]

Pour chaque position sociale, les combinaisons de risque, de coût, de bénéfice attachées aux alternatives permettent d'ordonner les utilités de ces combinaisons. Le bénéfice anticipé correspondant à deux degrés consécutifs du système des niveaux scolaires, par exemple [...] « s'arrêter à ... ou non », est d'autant plus élevé qu'un individu est plus proche, par sa position sociale, des niveaux les plus élevés du système de stratification sociale et d'autant plus faible qu'il est plus proche des degrés inférieurs. Le coût anticipé correspondant à deux degrés consécutifs du système de niveau scolaire, par exemple [...] « s'arrêter à ... ou non », est d'autant plus élevé que la position d'un individu dans le système de stratification est plus basse. Dans l'appréciation du risque interviennent des éléments tels que l'âge (avance, retard scolaire) ou la réussite scolaire. [...]

Toutes choses égales d'ailleurs, l'utilité décroît lorsque le risque croît, ou lorsque le coût croît, ou lorsque le bénéfice décroît. La décision en faveur d'une alternative est d'autant plus probable que son utilité est plus grande. Il existe un degré maximum d'utilité correspondant à la combinaison telle que, à risque donné, l'augmentation du bénéfice n'est pas encore rattrapée par l'augmentation du coût. (Boudon, 1972)

La conclusion de Boudon

« L'inégalité des chances devant l'enseignement résulte principalement de la stratification sociale elle-même. L'existence de positions sociales distinctes entraîne l'existence de systèmes d'attentes et de décisions distincts dont les effets sur l'inégalité des chances devant l'enseignement sont multiplicatifs. Les différences dans la qualité de l'héritage culturel en fonction de la classe sociale n'expliquent que dans une mesure très limitée l'inégalité des chances devant l'enseignement. »

(Boudon, 1972)
